

(1969)

L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE ET NEUF, le trente et unième
----- jour du mois de décembre;

EN PRESENCE DE HENRI LA RUE, Notaire, résidant et exerçant
à Saint-Raymond, comté de Portneuf et District de Québec;

COMPARAIT: L'ORGANISATION DES TERRAINS DE JEUX DE ST-
RAYMOND, corporation légalement constituée ayant son siège so-
cial à Saint-Raymond, représentée ici par Monsieur Marc-
André Pelletier, son président et Monsieur Richard Cariveau,
trésorier, résidant tous deux à Saint-Raymond, comté de Port-
neuf; autorisés en vertu d'une résolution des directeurs de
l'organisation des terrains de Jeux de St-Raymond en date
du 15 octobre 1967 dont copie certifiée est demeurée ane-
xée aux présentes;

Laquelle cède transporte et abandonne à la Corpora-
tion de la Ville de Saint-Raymond dument représentée ici
par son Maire Monsieur Albert-Edouard Cloutier, et son se-
crétaire-trésorier Monsieur Laurent Plamondon, autorisés en
vertu d'une résolution adoptée a une assemblée spéciale
du conseil de la Ville de St-Raymond tenue le 27 octobre
1967 dont copie certifiée est demeurée annexée aux présen-
tes; les dits Albert-Edouard Cloutier et Laurent Plamondon
ici présent et acceptant pour et au nom de la Ville de St-
Raymond, savoir:

- 1o. Un terrain située dans la paroisse de Sainte-Cathe-
rine, mesurant une largeur de neuf cent trente et un
pieds (931') sur la ligne nord-ouest sur une profon-
deur moyenne de seize cents cinquante pieds dans sa
partie la plus longue et contenue dans les bornes
suivantes: au nord-ouest a la ligne de division des
paroisses Ste-Catherine et St-Raymond au nord est au
Lac-Sept-Iles a la Baie Vachon et à la charge du Lac

No 187415 par dépôt
DIVISION D'ENREGISTREMENT DE PORTNEUF
le 27 Janvier 1970 A.R.



1041619274

187415

au sud-est à la ligne de division des lots 757 et 757-2 et partie du chemin public et au sud-ouest partie au chemin public et partie à la ligne de division des lots 757 et 757-2 soit au terrain de l'Ecole Forestière Duchesnay, connu et désigné comme étant une partie du lot sept cent cinquante-sept-deux (P. 757-2) du cadastre officiel pour la paroisse Sainte-Catherine, comté de Portneuf;

20. Un terrain ou emplacement situé dans la paroisse Sainte-Catherine, comté de Portneuf mesurant une largeur de trois cents pieds sur toute la profondeur qu'il peut y avoir entre le chemin et la lac soit une profondeur approximative et variable de deux cents à trois cents pieds le tout mesure anglaise et contenu dans les bornes suivantes: borné au nord-ouest à M. J. Noël Leblanc, au nord-est au chemin, au sud-est à Monsieur Raymond Pelletier, et au sud-ouest au Lac Sept-Iles à la Baie Vachon, connu et désigné comme étant une partie du lot sept cent cinquante sept-deux (P. 757-2) du cadastre officiel pour la paroisse Sainte-Catherine comté de Portneuf;

Le tout tel qu'acquis par l'Organisation des Terrains de jeux de Saint-Raymond de Monsieur Philémon Girard par acte de vente reçu devant Jean-Paul Roux Notaire le 4 juillet 1958 et enregistré le 11 août 1958 et tel que corrigé par un acte de correction reçu devant Henri La Rue, Notaire, le 10 novembre 1961 et enregistré le 13 novembre 1961 - - - - - sous le numéro 157-205; - - - - -

30. Un terrain ou emplacement situé dans la ville de Saint-Raymond contenant soixante et cinq pieds de large sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, borné au nord à la subdivision vingt et un, à l'est à la subdivision dix neuf au sud à une rue et à l'ouest à la rue de l'Hôtel de Ville connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante et huit (368-20) du cadastre officiel pour la paroisse Saint-Raymond, comté de Portneuf;

Tel qu'acquis par l'Organisation des terrains de jeux de Saint-Raymond de Monsieur Arthur Gauvin par acte de vente reçu devant Marcel La Rue, Notaire, le 16 mai 1962 et enregistré le 7 juin 1962 - - - - - sous le numéro 159-057; - - - - -

CHIFFRE D'INSCRIPTION : 187 415
NOTAIRE : JEAN-PAUL ROUX
LE 7 JUIN 1962

NOTAIRE :

40. Un terrain ou emplacement situé dans la ville de Saint-Raymond contenant soixante et quatre pieds de large sur une profondeur de cent pieds, mesure anglaise, maintenant connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent soixante et huit-dix-neuf (368-19) du cadastre officiel pour la paroisse Saint-Raymond, comté de Portneuf;

Une lisière de terrain situé au nord de l'emplacement vendu contenant soixante et quatre de large sur une profondeur de trente pieds borné au nord à Monsieur Alexandre Paquet ainsi qu'à l'est au sud au lot ci-dessus décrit subdivision dix-neuf et à l'ouest à la subdivision vingt et un connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent soixante et huit (P. 368) du cadastre officiel pour paroisse Saint-Raymond, comté de Portneuf;

Tel qu'acquis par l'Organisation des Terrains de Jeux de Saint-Raymond de Monsieur Raymond L. Genois par acte de vente reçu devant Marcel La Rue, Notaire, le 16 mai 1962 et enregistré le 7 juin 1962 - - - - - sous le numéro 159,056; - - - - -

50. Quatre terrains ou emplacements situés dans la ville de Saint-Raymond, connus et désignés comme étant les lots trois cent soixante et deux-vingt-trois (362-23) trois cent soixante et deux-vingt-quatre (362-24) trois cent soixante et huit - dix-huit (368-18) et trois cent soixante et huit-vingt-et-un (368-21) du cadastre officiel pour la paroisse Saint-Raymond, comté de Portneuf;

Une partie du lot numéro trois cent soixante et huit (P. 368) non subdivisé du cadastre officiel pour la paroisse Saint-Raymond de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par le lot 368-1 (rue) vers le nord-ouest par la rivière Sainte-Anne vers le nord-est par le lot 362 non subdivisé vers le sud-est par les lots 368-21, 368-19 et 368-18

Une partie du lot numéro trois cent soixante et deux (362 partie) du cadastre officiel pour la paroisse Saint-Raymond de figure irrégulière bornée vers le sud-ouest par le lot 368 non subdivisé ci-dessus désigné, vers le nord-ouest par la rivière Sainte-Anne, vers le nord-est par le lot 362-7 (rue) vers le sud-est par les lots 362-22, 362-23, 362-24;

Tel qu'acquis par l'Organisation des Terrains de Jeux de Saint-Raymond de Monsieur Alexandre Paquet par acte de vente reçu devant Jean-Paul Roux, Notaire, le 30 mai 1962 et enregistré le 7 juin 1962 sous le numéro 159-027;

Une maison d'école située dans le rang Notre-Same telle qu'acquise de M. Alexandre Paquet par acte de vente reçu devant Jean Paul Roux Notaire, le 31 juillet 1964, le tout sujet aux restrictions et conditions dans mentionnées dans le dit acte

60. La présente vente comprend aussi tout, l'équipement des terrains de jeux ainsi que tout le matériel servant aux terrains de jeux ainsi que le matériel de la salle du Clin d'Oeil, le système d'éclairage des terrains de jeux des tennis, de la patinoire, les glissades, les systèmes de haut parleurs, les micros, le matériel des patinoires d'une façon générale l'Organisation des Terrains de jeux de Saint-Raymond cède d'une façon générale à la Ville de Saint-Raymond tout ce dont elle est propriétaire actuellement y compris les depots d'argent à la Caisse Populaire de St-Raymond et à la Banque Nouvelle Ecosse succursale Saint-Raymond.

Partielle No. 53142 - La somme de \$200.00 due en vertu de la vente aux-actuels No. 160,486 et les intérêts et autres sont payés. Hypothèque No. 25/771. J. Leblanc

70. Une créance hypothécaire au montant de deux cents dollars étant la balance de prix de vente due par Monsieur Lucien Tardif à l'Organisation des terrains de jeux de St-Raymond en vertu de l'acte de vente consenti par cette dernière à M. Lucien Tardif reçu devant Henri La Rue, Notaire, le 21 septembre 1962 et enregistré le 28 septembre 1962 sous le numéro 160-486; - - - - -

*P. 757-2
St. Raymond
R. 54469*

80. Une créance hypothécaire au montant de quatre cent quatre vingt dix dollars étant la balance de prix de vente due par Monsieur Jean Noel Leblanc à l'Organisation des terrains de jeux de Saint-Raymond en vertu d'un acte de vente consenti par cette dernière à M. Jean Noel Leblanc reçu devant Henri La Rue, Notaire, le 15 aout 1963 et enregistré le 24 aout 1963 sous le numéro 163,637; - - - - -

*Association de la
créance de la ville
de 163637 par suite
du boni de la vente
de terrain ce 9/6/72
J. P. 28*

La présente vente et cession est faite pour la somme de un dollars (\$1.00) payé comptant à la dite organisation des terrains de jeux de St-Raymond le tout dont quittance finale à la Corporation de la Ville de St-Raymond. - - - - -

De plus la dite Corporation de la Ville de Saint-Raymond
devra assumer le paiement des créances hypothécaires suivant-
tes:-

- 10. Toute la balance ou solde dû par l'Organisation des Terrains de Jeux de St-Raymond à la Caisse Populaire de St-Raymond due en vertu d'un acte d'obligation reçu devant Henri LaRue notaire le 10 novembre 1961 et enregistré le 13 novembre 1961 sous le numéro 157-206; et en vertu d'un acte d'obligation reçu devant Jean Paul Roux notaire le 4 décembre 1959 et enregistré le 9 décembre 1959 sous le numéro 150-923;

21.757.2
Ste Catherine
154929

Les impôts de ce
laite de 15392 3 et
157206 sont totale-
ment payés et
radiés. Document
provisoire 8/11/72

[Signature]

La présente vente ou cession prend effet entre les parties à compter de l'adoption du règlement municipal portant le numéro 147 en date du 27 octobre 1967;

Ladite vente ou cession est faite pour donner suite aussi à l'adoption du règlement 147 adopté par la Municipalité de la Ville de Saint-Raymond en date du 27 octobre 1967 et dont copie est demeurée annexée aux présentes; et décrétant la formation d'une commission des Loisirs et la dite Municipalité agissant pour et au nom de la dite Commission des Loisirs.

FAIT ET PASSE à Saint-Raymond sous le numéro quatre mille sept cent trente cinq - - - - des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE, les représentants de l'Organisation des Terrains de Jeux de St-Raymond et les représentants de la Corporation de la Ville de St-Raymond signent en présence du notaire soussigné.

"Albert Ed. Cloutier" Maire"
 "Marc André Pelletier"
 "Richard Corriveau"
 "Laurent Plamondon, sec. trés."
 "Henri LaRue, Notaire"

Vraie copie de la minute demeurée en mon Etude.

[Signature]
[Signature]

Numéro inscription : 187 415